

Index

- « L'origine et la fin du développement humain », c'est Dieu,
souligne le card. Parolin *Anne Kurian*
- On ne peut pas vivre l'Évangile tout seul, assure Mgr Viganò *Anne Kurian*
- Jeudi Saint: le pape célébrera la Cène à la prison de Paliano *Anne Kurian*
- France: le pape accepte la démission de Mgr Hervé Gaschignard *Rédaction*
- Assemblée de la Commission biblique pontificale du 24 au 28
avril *Anne Kurian*
- Sainte-Marthe: 10 minutes aujourd'hui sans radio, sans TV, pour
se remémorer son histoire *Anne Kurian*
- Suède et Islande: Mgr James Patrick Green, nouveau nonce
apostolique *Marina Droujinina*
- Brésil: Luiz Felipe Mendonça Filho nouvel ambassadeur près le
Saint-Siège *Marina Droujinina*
- Trafic de personnes: le Saint-Siège plaide la cause des enfants
migrants *Constance Roques*
- Argentine: le pape exprime sa proximité spirituelle aux victimes
des inondations *Marina Droujinina*
- ONU: le « respect de la vie » doit « guider » les politiques, par
Mgr Bernardito Auza *Constance Roques*
- Mettre en œuvre les accords pour les droits des enfants, par Mgr
Urbanczyk *Constance Roques*

06/04/2017-07:59

Anne Kurian

« L'origine et la fin du développement humain », c'est Dieu, souligne le card. Parolin

Dieu est « l'origine et la fin du développement humain, qui est toujours un don de sa part », a affirmé le cardinal secrétaire d'État Pietro Parolin lors d'une messe à l'autel de la Chaire de la Basilique Saint-Pierre, le 3 avril 2017.

Le « numéro 2 » du Vatican a célébré avec les participants au Congrès international sur les « Perspectives pour le service du développement humain intégral à 50 ans de *Populorum progressio* » organisé au Vatican. Un événement organisé par le nouveau Dicastère au service du développement humain intégral.

Dans son homélie rapportée par *L'Osservatore Romano*, le cardinal Parolin a invité à ne jamais oublier que Dieu est « l'origine et la fin du développement humain, qui est toujours un don de sa part ». L'homme doit devenir porteur de ce don, « en particulier au profit des plus démunis », c'est-à-dire promouvoir « un monde où personne ne soit marginalisé ou ne soit la proie d'une violence persistante et de l'extrême pauvreté, un monde sans l'indifférence mondialisée aux besoins des autres ».

Aujourd'hui, a fait observer le secrétaire d'État, les débats ne manquent pas « pour dépasser les injustices multiples, individuelles et structurelles, et pour proposer un avenir de bien-être général ». Mais les solutions « contredisent ces bonnes intentions, favorisant le pouvoir économique et militaire » et alimentant « le choix du pouvoir, quelle que soit la forme sous laquelle il s'exprime ».

Pour un meilleur développement, il a recommandé de substituer « l'amour du pouvoir » par « la force de l'amour ». Et de cultiver « un goût pour l'esprit de pauvreté et un intérêt actif pour le bien commun et le désir de paix ».

Le cardinal Parolin a aussi souligné que l'encyclique *Populorum progressio* (1967) de Paul VI était structurée autour de deux axes : « un développement intégral de la personne humaine » et « un développement fraternel de l'humanité ».

Avec une traduction de Constance Roques

06/04/2017-09:48

Anne Kurian

On ne peut pas vivre l'Évangile tout seul, assure Mgr Viganò

On ne peut pas vivre l'Évangile tout seul, écrit en substance Mgr Dario Edoardo Viganò dans l'édition italienne de *L'Osservatore Romano* datée du 6 avril 2017. Il invite à se mettre à l'écoute les uns des autres et à assumer sa part de responsabilité des structures sociales qui provoquent l'exclusion.

« Beaucoup se demandent pourquoi le pape François est écouté et compris par les foules de cultures, sensibilités, origines sociales, appartenances religieuses si différentes », constate-t-il dans sa tribune intitulée « Dynamiques de communication ». Et de répondre : « La raison en est très simple : le pape François utilise un langage compréhensible à tous ».

Mgr Viganò donne l'exemple des salutations du pape : avec « bonjour » ou « bonsoir », « il utilise des formules quotidiennes, qui sont dans la bouche de tous, de la personne la plus élevée socialement à la plus simple ». De même pour ses autres expressions classiques : bon appétit, merci, pardon, s'il vous plaît, ou « priez pour moi ». Le pape « touche des situations humaines, la vie familiale, les relations de travail, d'amitié... où nous nous retrouvons tous ».

Pour le préfet du dicastère, ces expressions « immédiatement compréhensibles, n'excluent personne, ne demandent pas de lexique particulièrement riche ou sophistiqué, ne créent pas de séparations, ne mettent pas en difficulté ».

Dans ses catéchèses aussi, le pape montre la « pédagogie de la foi » : il « n'exprime pas de jugements, mais au contraire montre de la patience, tend la main, encourage, indique l'objectif à atteindre, en faisant sentir que nous ne sommes pas abandonnés, que Jésus est toujours à notre côté ».

A son exemple, Mgr Viganò recommande de se faire proche des autres : « nous ne pouvons penser écouter les personnes en les tenant à distance. En faisant cela on peut

engranger des informations mais pas se mettre au service des autres, jusqu'à en assumer la vie ». Il est « urgent », insiste-t-il, « d'apprendre l'écoute de personne à personne (...) afin que la vie de chacun soit partagée par tous et que les choix soient fruits de la communion et du chemin parcouru ensemble ».

Cette attitude demande « une grande capacité d'écoute, pour apprendre et respecter les pas de l'autre » en sortant des « périphéries de mon "ego" ». Il s'agit de « nous ouvrir à la dimension communautaire » en abandonnant « la prétention de vivre l'Évangile tout seul ».

« Quand nous parlons, par exemple, de l'écoute du cri des pauvres, nous sommes appelés à nous interroger sur la situation d'injustice et d'inégalité qui caractérise notre temps et sur le fait qu'accepter cette condition soit pour le croyant un péché et, donc, une responsabilité », poursuit le préfet : « Si en effet existent des millions et des millions de personnes exclues et réduites à des 'déchets', comme des biens de consommation, c'est parce qu'il existe le péché de celui qui vit de façon égoïste ; et parce qu'un tel individualisme va jusqu'à se transformer en dimension structurelle, le péché personnel assume une dimension sociale ».

En conclusion, Mgr Viganò invite les pasteurs à « se mettre à l'écoute du peuple de Dieu, en particulier des laïcs, qui sont la majorité et qui sont le plus touchés par les conséquences de ces structures sociales déformées ». « Les laïcs, qui vivent plus immergés dans l'histoire, estime-t-il, peuvent nous aider à adresser un nouveau regard sur le monde, sur la réalité, sur nous-mêmes, sur les autres, sur le temps et l'espace ».

06/04/2017-10:29

Anne Kurian

Jeudi Saint: le pape célébrera la Cène à la prison de Paliano

Le pape François célébrera la messe de la Cène du Seigneur, dans l'après-midi du Jeudi Saint, 13 avril 2017, à la prison de Paliano, dans la Province de Frosinone, au sud-est de Rome (Italie), a annoncé le Bureau de presse du Saint-Siège une semaine plus tôt.

Dans cet établissement situé dans le diocèse de Palestrina, le pape lavera les pieds de détenus, au cours de la liturgie qui sera privée, précise la note du Saint-Siège. La prison de Paliano est dédiée aux collaborateurs de justice. Les résidents y travaillent, notamment dans les secteurs espaces verts et cuisine.

Dans un entretien à *Radio Vatican*, l'aumônier don Luigi Paoletti fait part de « l'immense joie » des détenus : « l'accueil sera vraiment extraordinaire, car ils aiment ce pape et ils attendent de lui une parole de réconfort pour eux et pour leurs familles ».

Il précise que le centre de détention, qui compte quelque 60-70 prisonniers, abrite un département pour personnes atteintes de tuberculose et un secteur pour les femmes, au nombre de quatre. Une cinquantaine de détenus purgent actuellement une peine « assez longue ».

Ce sera la troisième fois que le pape argentin fêtera le Jeudi Saint auprès de prisonniers. Chaque année depuis son élection en 2013, il déroge à la tradition en célébrant cette liturgie caractérisée par le rite du lavement des pieds et l'Évangile du commandement de l'amour, non pas à Saint-Jean-du-Latran ni à Saint-Pierre, mais dans des lieux significatifs : prison, centre pour réfugiés ou pour personnes handicapées.

En 2016, le pape François avait lavé les pieds de douze réfugiés, dans un [centre d'accueil pour demandeurs d'asile et réfugiés](#) à Castelnuovo di Porto, au nord de Rome. En 2015, il avait célébré la messe de la Cène [dans la prison de Rebibbia](#) à Rome, où il avait lavé les pieds de détenus et de femmes détenues de la prison féminine voisine.

Les Jeudis saints de 2013 et de 2014, le pape avait célébré à la [prison pour mineurs](#) de

Casal del Marmo et au [Centre pour personnes handicapées](#) Sainte-Marie de la Providence.

06/04/2017-10:36

Rédaction

France: le pape accepte la démission de Mgr Hervé Gaschignard

Le pape François a accepté la démission de Mgr Hervé Gaschignard, 57 ans, évêque d'Aire et Dax en France, le 6 avril 2017. Il a nommé Mgr Bernard Charrier, évêque émérite de Tulle, administrateur apostolique du diocèse.

Dans un [communiqué](#), les évêques de France « accueillent cette décision dans la foi et la confiance au successeur de Pierre et en mesurent la gravité ».

« Depuis plusieurs semaines, expliquent-ils, dans le diocèse de Dax, des rumeurs persistaient sur des attitudes pastorales inappropriées de l'évêque. Elles ont été portées à la connaissance du cardinal Jean-Pierre Ricard, archevêque métropolitain de Bordeaux, et du nonce apostolique ».

« Cette ambiance avait rendu difficile le gouvernement du diocèse, poursuit la note. C'est pourquoi, depuis le vendredi 31 mars, Monseigneur Hervé Gaschignard, avait pris un temps d'éloignement et de repos. Sur la suggestion du nonce apostolique, il avait proposé sa démission au pape quelques jours avant ».

Les évêques assurent « de leur prière tous ceux que cet événement affecte et particulièrement ceux qui en sont blessés ».

06/04/2017-11:47

Anne Kurian

Assemblée de la Commission biblique pontificale du 24 au 28 avril

La Commission biblique pontificale tiendra son assemblée plénière annuelle du 24 au 28 avril 2017 à la Maison Sainte-Marthe (Cité du Vatican), sous la présidence du cardinal Gerhard Ludwig Müller, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, dont dépend la Commission, a annoncé un communiqué le 6 avril.

Le père Pietro Bovati, exégète, et secrétaire général de la Commission, dirigera les travaux de l'assemblée.

La Commission biblique a commencé l'an dernier à approfondir « certains thèmes d'anthropologie biblique », et elle poursuivra cette réflexion sur la base des contributions des membres, précise la note.

06/04/2017-12:47

Anne Kurian

Sainte-Marthe: 10 minutes aujourd'hui sans radio, sans TV, pour se remémorer son histoire

Le pape François a recommandé de prendre dix minutes dans la journée, sans radio, sans télévision, et de s'asseoir pour se remémorer son histoire, les bénédictions comme les difficultés. Faire mémoire permet de retrouver la « joie » et de « remercier » Dieu pour sa fidélité, a-t-il assuré lors de la messe en la chapelle de la Maison Sainte-Marthe, au Vatican, le 6 avril 2017.

Commentant la première lecture (Gn 17, 3-9), le pape a souligné qu'Abraham avait cru « contre toute espérance » à la promesse d'une descendance faite par Dieu, alors qu'il avait « 100 ans » et que son épouse était « stérile » : « Si quelqu'un cherchait à décrire la vie d'Abraham, il pourrait dire : 'c'est un rêveur' »,

Abraham entretient le « rêve de l'espérance », a poursuivi le pape dans son homélie rapportée par *Radio Vatican* en italien : « mis à l'épreuve, après avoir eu son fils (...), il lui est demandé de l'offrir en sacrifice : il obéit et y alla contre toute espérance ». « C'est notre père Abraham, qui avance, avance » et qui a « la joie de voir que Dieu ne l'avait pas trompé, que Dieu (...) est toujours fidèle à son alliance ».

Rappelant que Dieu avait promis à Abraham que sa descendance serait aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable en bord de mer, le pape François a affirmé : « nous pouvons dire : "Je suis une de ces étoiles. Je suis un grain de ce sable" ».

Il a encouragé à faire « un jour de mémoire » : « Je vous invite à prendre, aujourd'hui, cinq minutes, dix minutes, assis, sans radio, sans télévision ; assis, et penser à son histoire : les bénédictions et les ennuis, tout. Les grâces et les péchés : tout ».

Il s'agit aussi de regarder « nos racines », « l'histoire : je ne suis pas seul, je suis un peuple. Nous avançons ensemble. L'Eglise est un peuple. (...) Et nous avons un frère

qui a donné sa vie pour nous, pour nous faire peuple ». Et de regarder aussi « la fidélité de ce Dieu qui est resté fidèle à son alliance, qui est resté fidèle à la promesse qu'il avait faite à Abraham, qui est resté fidèle au salut qu'il avait promis en son fils Jésus ».

« Et ainsi nous pouvons regarder le père, remercier ; regarder Jésus, remercier ; et regarder Abraham et nous, qui faisons partie du chemin », a expliqué le pape : « Dans cette grande histoire, dans le cadre de Dieu et Jésus, il y a la petite histoire de chacun de nous ».

« Je suis sûr, a conclu le pape, qu'au milieu des choses peut-être mauvaises – parce que nous avons tous beaucoup de mauvaises choses, dans notre vie – si aujourd'hui nous faisons cela, nous découvrirons la beauté de l'amour de Dieu, la beauté de sa miséricorde, la beauté de l'espérance. Et je suis sûr que nous serons tous pleins de joie ».

06/04/2017-13:50

Marina Droujinina

Suède et Islande: Mgr James Patrick Green, nouveau nonce apostolique

Mgr James Patrick Green, 66 ans, a été nommé par le pape François nonce apostolique en Suède et en Islande ce jeudi 6 avril 2017. Il était jusqu'ici nonce apostolique au Pérou.

Né le 30 mai 1950 à Philadelphie (États-Unis), il est ordonné prêtre le 15 mai 1976. Il a été chargé d'affaires en Chine, de 2002 à 2003, et délégué apostolique au Botswana, de 2006 à 2009.

Nommé nonce apostolique en Afrique du Sud, en Namibie, au Lesotho, au Swaziland et au Botswana de 2006 à 2012, il a été consacré évêque le 6 septembre 2006.

Benoît XVI l'avait nommé nonce apostolique au Pérou le 15 octobre 2011.

06/04/2017-14:28

Marina Droujinina

Brésil: Luiz Felipe Mendonça Filho nouvel ambassadeur près le Saint-Siège

Le nouvel ambassadeur du Brésil près le Saint-Siège, Luiz Felipe Mendonça Filho, a présenté ses lettres de créance au pape François ce jeudi matin 6 avril 2017.

Il succède à Denis Fontes de Souza Pinto qui a représenté le Brésil auprès du Saint-Siège de septembre 2013 à septembre 2016.

Né le 31 janvier 1949, Luiz Felipe Mendonça Filho est diplômé en droit de l'Universidade do Estado da Guanabara. En 1972, il a suivi des cours de diplomatie à l'Institut Rio Branco.

Il a été secrétaire au ministère des Affaires étrangères, à l'ambassade à Vienne et à l'ambassade à Buenos Aires.

En 1991, il a été nommé conseiller à la délégation à l'Organisation des États américains, à Washington, et en 1994 conseiller d'ambassade à Santiago du Chili.

Il a été chef du cabinet du président à l'Agence spatiale brésilienne (1998) et a travaillé comme directeur adjoint et coordonnateur de l'enseignement à l'Institut Rio Branco (2003).

Après avoir été consul général adjoint au Consulat général à Miami, aux États-Unis, Luiz Felipe Mendonça Filho a été ambassadeur à El Salvador (2008-2012) et à Managua (2012-2016). Il est marié et a une fille.

06/04/2017-15:27

Constance Roques

Trafic de personnes: le Saint-Siège plaide la cause des enfants migrants

Comment est-il possible que, dans notre siècle « avancé », les personnes sans scrupules puissent profaner la vie d'un enfant ?, s'est insurgé Mgr Janusz Urbanczyk, représentant permanent du Saint-Siège à la 17ème conférence de l'Alliance contre la traite des personnes intitulée « La traite des êtres humains et les intérêts supérieurs de l'enfant », à Vienne (Autriche), le 3 avril 2017.

Intervenant sur le thème de la traite humaine comme « menace pour les enfants en crise », Mgr Urbanczyk a souligné que « les migrants ne sont pas un danger, ils sont en danger ». Et de mettre en garde : « Le Saint-Siège craint que les migrants ne deviennent un instrument de politique plutôt que l'objet de notre aide sincère et concertée ».

Déplorant le nombre de mineurs non accompagnés et sans protection juridique parmi les migrants, il a appelé à créer « des hébergements d'accueil protégés » lorsque les enfants « courent le risque d'être exploités et victimes de la traite ».

Mgr Janusz Urbanczyk a aussi recommandé de donner la priorité à « la lutte contre la corruption ». En effet « le trafic organisé a souvent des liens profonds avec la corruption, y compris la collusion de fonctionnaires locaux avec des gangs criminels ».

AK

Déclaration de Mgr Urbanczyk

Madame la Présidente, la délégation du Saint-Siège souhaite exprimer sa gratitude à la présidence autrichienne et à S.E. l'Ambassadrice Madina Jarbussynova, représentante spéciale et coordinatrice de la lutte contre la traite des êtres humains, pour avoir convoqué cette conférence sur « la traite des êtres humains et les intérêts supérieurs de l'enfant ». Et comme les orateurs précédents, j'aimerais remercier les intervenants pour leurs contributions substantielles. Au début, le Saint-Siège souhaite redire encore une fois que la crise actuelle du flux de migrants et de réfugiés est principalement, selon le

pape François, une crise de l'humanité. En tant que telle, il est vital que tous les acteurs reconnaissent que, avant tout, « les migrants ne sont pas un danger, ils sont en danger ».

Tout en reconnaissant que cet afflux sans précédent de migrants et de réfugiés présente effectivement des défis importants, en termes de sécurité, tant entre les États que dans les États, et en termes d'intégration dans les sociétés d'accueil, le Saint-Siège craint que les migrants ne deviennent un instrument de politique plutôt que l'objet de notre aide sincère et concertée. En outre, il convient de souligner que la persistance dans le monde entier des causes profondes de la crise migratoire actuelle, qui sont des « facteurs d'incitation » significatifs pour l'augmentation de la migration, oblige inévitablement de plus en plus d'enfants à migrer et beaucoup d'entre eux à devenir des victimes.

Il est très regrettable qu'il y ait encore tant de mineurs non accompagnés parmi les migrants qui n'ont pas de protection juridique dans les pays de transit de l'OSCE et qui, paradoxalement, trouvent dans les trafiquants le moyen apparent d'une vie meilleure et plus sûre. Le pape François a consacré son message pour la Journée mondiale des migrants et des réfugiés de 2017 aux enfants migrants, car – comme il l'a dit – ils sont sans défense de trois façons : ce sont des enfants, ils sont étrangers et ils n'ont aucun moyen de se protéger.

À cet égard, j'aimerais profiter de cette occasion pour réaffirmer deux concepts fondamentaux que nous devrions toujours garder à l'esprit, en tenant compte de ce que le titre de cette Conférence nous suggère, à savoir « l'intérêt supérieur de l'enfant ». Tout d'abord, nous devons respecter pleinement le droit de chaque enfant à vivre dans sa famille. Comme le Saint-Père le souligne toujours, nous devons examiner les causes profondes chaque fois que nous avons à faire à un enfant maltraité, victime de la traite ou harcelé ; nous devrions examiner les conditions de la famille d'origine et nous demander comment il est possible que, dans notre siècle « avancé », les personnes sans scrupules puissent profaner la vie d'un enfant, exploiter les jeunes filles et garçons qui sont entraînés dans la prostitution ou dans la boue de la pornographie.

Nous assistons à la réalité de jeunes filles et garçons qui sont asservis en tant qu'enfants travailleurs ou soldats, pris dans le trafic de drogue ou d'organes, adoptés illégalement ou contraints de se marier ou de fuir des conflits et des persécutions, risquant d'être isolés et abandonnés. S'attaquer à cette situation signifie que « des solutions à long terme [doivent] être recherchées et adoptées. Comme il s'agit d'un phénomène complexe, la question des enfants migrants doit être abordée à sa source.

Les guerres, les violations des droits de l'homme, la corruption, la pauvreté, les déséquilibres environnementaux et les catastrophes sont autant de causes de ce problème » (1), ce qui met souvent les parents dans une situation telle qu'ils ne peuvent pas garantir la sécurité de leurs enfants.

Sont strictement liés le droit et le devoir de recevoir une éducation adéquate, principalement dans la famille, ainsi qu'à l'école. Pourtant, nous savons bien qu'il y a trop de zones dans le monde où l'éducation de base est encore un privilège d'un petit nombre et non un droit reconnu / universel. Ce n'est que grâce à une formation adéquate de l'ensemble de la personne, et pas seulement de l'intellect, que les enfants « grandissent en tant que personnes et agents de leur propre avenir et de l'avenir de leurs pays respectifs » (2). Lorsque les enfants courent le risque d'être exploités et victimes de la traite, des hébergements d'accueil protégés devraient être créés. Ces refuges devraient reproduire un environnement familial pour assurer l'éducation, la formation et la protection.

Deuxièmement, bien que nous soyons tous déterminés à protéger la dignité humaine, la réalité froide du gain financier demeure « la force la plus puissante qui anime l'exploitation et les abus des enfants ». Si des actions plus rigoureuses et efficaces ne sont pas prises contre ceux qui profitent de tels abus, nous ne serons pas en mesure d'arrêter les multiples formes d'esclavage dont les enfants sont les victimes. « Il est profondément choquant que l'esclavage des êtres humains et surtout des enfants, soit devenu pour les trafiquants une entreprise très « rentable » qui, dans certaines régions du monde, y compris en Europe, produit plus de bénéfices financiers que les armes ou le trafic de drogue.

Nous devons également garder à l'esprit que le trafic organisé a souvent des liens profonds avec la corruption, y compris la collusion de fonctionnaires locaux avec des gangs criminels. Pour cette raison, la lutte contre la corruption doit être une priorité pour les pays touchés par le phénomène (3). Ainsi, il incombe à la communauté internationale, y compris notre Organisation (naturellement en coopération avec les pays d'origine), d'utiliser tous les moyens à sa disposition pour éliminer les causes profondes de telles situations, à savoir la pauvreté, la corruption, les conflits et la violence qui obligent les gens à fuir et à être la proie de ce que le pape François a souvent dénoncé comme de « véritables crimes contre l'humanité ».

Comme notre délégation l'a déclaré précédemment, « ces crimes doivent être reconnus comme tels par tous les dirigeants religieux, politiques et sociaux et par la législation

nationale et internationale » (4). Cela nécessite une « perspective de long terme capable d'offrir des programmes adéquats pour les zones touchées par la pire injustice et instabilité, afin que l'accès à un développement authentique puisse être garanti pour tous. Ce développement devrait promouvoir le bien – [les intérêts supérieurs] – des garçons et des filles, qui sont l'espoir de l'humanité » (5). Merci, Madame la Présidente.

1 Message du pape François pour la Journée mondiale de migrants et des réfugiés 2017: « Les enfants migrants, les personnes vulnérables et les sans-voix ».

2 Ibid.

3 Le lien entre la traite des personnes et la corruption est fortement suggéré par l'Organisation pour la coopération économique et le développement(OCED) dans son Rapport 2016 sur la traite des personnes et la corruption. Le Rapport mondial 2016 de l'ONUDC sur la traite des personnes y fait référence.

4 Déclaration du pape François au « Sommet des juges sur la traite humaine et le crime organisé », 3-4 Juin 2016.

5 Message du pape François pour la Journée mondiale de migrants et des réfugiés 2017: « Les enfants migrants, les personnes vulnérables et les sans-voix ».

© *Traduction de Zenit, Constance Roques*

06/04/2017-15:35

Marina Droujinina

Argentine: le pape exprime sa proximité spirituelle aux victimes des inondations

Le pape François exprime sa « proximité spirituelle » à toutes les victimes des récentes inondations en Argentine, indique *L'Osservatore Romano* en italien daté du 7 avril 2017.

D'après *Radio Vatican*, les pluies diluviennes ont provoqué des inondations dans plusieurs régions du pays. Quelques 7 000 personnes ont dû être évacuées et des milliers de maisons ont été détruites. Le pape a fait parvenir un message à Mgr José María Arancedo, président de la Conférence épiscopale et archevêque de Santa Fe de la Vera Cruz.

« J'ai appris avec tristesse les nouvelles des graves dommages que les pluies torrentielles de ces derniers jours ont provoqués dans plusieurs provinces du pays, écrit le pape. Je vous demande, mon cher frère, de transmettre ma proximité spirituelle à tous ces milliers de personnes qui ont dû être évacuées; beaucoup d'entre eux se sont vu perdre en un instant tout ce qu'ils avaient: des maisons, des biens, des souvenirs de famille ... le résultat de nombreuses années de sacrifice et de travail. »

Le pape souhaite « accompagner » par les « prières » et les « paroles d'encouragement » les évêques, les prêtres, les fidèles « qui en cette période de besoin s'efforcent d'être près de leur peuple ».

Il encourage aussi les autorités, les institutions et les bénévoles « afin qu'en travaillant ensemble dans un esprit d'unité, ils apportent à toutes les victimes un témoignage de solidarité fraternelle ».

Avec le slogan « L'aide qui aide le plus est celle qui est organisée », Caritas Argentine a lancé une campagne de solidarité avec une collecte de fonds visant à aider les personnes touchées.

L'évêque de Catamarca, Mgr Luis Urban? a invité la communauté diocésaine à prier pour les frères qui souffrent. « Demandons au Seigneur de l'aide, a-t-il dit, pour les

habitants de notre province et des régions avoisinantes qui souffrent à cause des calamités. Que le Seigneur apaise la peur et l'anxiété dans lesquelles vivent tant de nos frères et les aide à surmonter ces temps difficiles. »

06/04/2017-16:45

Constance Roques

ONU: le « respect de la vie » doit « guider » les politiques, par Mgr Bernardito Auza

« Le respect de la vie, du moment de la conception à la mort naturelle » doit « guider » les politiques, a réaffirmé Mgr Bernardito Auza.

L'observateur permanent du Saint-Siège auprès des Nations unies est intervenu à la Cinquantième session de la Commission sur la population et le développement sur le thème « Modification des structures de l'âge de la population et développement durable », le 5 avril 2017, à New York.

Le respect de la vie doit « guider les politiques mises en place par les gouvernements pour s'assurer qu'ils bénéficient de 'dividendes démographiques' », a dit Mgr Auza. Il a appelé à investir « non seulement dans l'éducation et les soins de santé, mais aussi dans un logement et un assainissement adéquats et dans l'accès à l'eau potable ». « Ces investissements répondent mieux aux causes profondes des conflits, de la pénurie de ressources et de la sur-urbanisation », a-t-il souligné.

« Ce droit à la vie, a poursuivi le nonce, doit aussi nous amener à garder les personnes âgées, les personnes handicapées et les plus vulnérables à l'avant-garde de nos politiques de développement. » Il a affirmé qu'ils devraient « être habilités par la société à intégrer et participer pleinement à tous les aspects de la vie » et que « leur valeur inhérente ne doit pas être réduite à la question de savoir ce qu'ils peuvent produire ou à leur capacité physique ».

Voici notre traduction complète de l'intervention de Mgr Bernardito Auza.

MD

Intervention de Mgr Bernardito Auza :

Madame la Présidente,

Comme l'a souligné le récent rapport du Secrétaire général intitulé Modification des structures de l'âge de la population et développement durable (E / CN.9 / 2017/2), le monde continue de connaître des changements importants dans la répartition de la population selon l'âge et passe de populations plus jeunes en croissance, associées à des taux élevés de fécondité et de faible mortalité, à des populations ayant un nombre proportionnellement plus important de personnes âgées, liées à des niveaux de fécondité et de longévité beaucoup plus faibles, avec des conséquences marquées au niveau de la consommation et du rythme de la croissance économique. Bien que ces changements démographiques présentent un nouvel ensemble de défis et d'opportunités, le développement durable, l'élimination de la pauvreté et la défense de la dignité de la personne humaine doivent rester essentiels à notre réponse collective.

Pendant des décennies, le discours sur une bombe démographique imminente a conduit certains gouvernements à adopter des politiques qui encouragent les mesures de contrôle de la population, certaines draconiennes, comme la réponse la plus simple à la peur de la pénurie de ressources et du sous-développement. Tout en notant la complexité des problèmes en jeu, ma délégation souhaite souligner la nécessité de prendre en compte les différentes situations régionales et même spécifiques aux pays. Par exemple, les populations de certains pays continueront d'augmenter à court terme; d'autres se stabilisent autour d'une croissance nulle; et d'autres encore ont commencé à expérimenter un déclin démographique en spirale, avec les défis qui se posent de fournir des protections et des soins sociaux adéquats pour les personnes âgées, ainsi qu'un emploi significatif pour les jeunes face à une croissance économique stagnante due au vieillissement et au déclin de la population.

Madame la Présidente,

Bien qu'il soit vrai qu'une répartition inégale de la population et des ressources crée des obstacles au développement et à l'utilisation durable de l'environnement, il faut aussi reconnaître que la croissance démographique est totalement compatible avec la prospérité partagée. Les ressources sont suffisantes, mais elles sont souvent utilisées de manière inefficace et mal distribuées. Le monde développé, avec un niveau élevé de consommation et un faible niveau de pauvreté, est souvent responsable des déséquilibres commerciaux, de la répartition inéquitable des ressources et de la dégradation de l'environnement.

La corruption, les conflits prolongés et d'autres catastrophes causées par l'homme, en particulier dans le monde en développement, font beaucoup plus pour perpétuer

l'injustice et enraciner la pauvreté qu'une population saine et en pleine croissance. En ce qui concerne ces causes profondes, qui influent sur le problème du développement durable, les meilleures réponses sont la solidarité, la paix et la sécurité. Cela présuppose, cependant, un changement considérable dans les politiques tant des pays développés que des pays en développement, en particulier en termes d'investissement dans le temps, les ressources et les politiques.

Madame la Présidente,

La transition démographique s'est produite dans le monde développé avant qu'il n'ait accès aux méthodes modernes de contraception. Elle s'est réalisée avec des progrès économiques et technologiques, ainsi que des investissements dans l'éducation, l'infrastructure et les institutions. Il est bien connu que la croissance économique correspond à des taux de fécondité plus faibles et que, lorsqu'elle est accompagnée d'investissements dans l'éducation et la santé, elle augmente la productivité et le bien-être des sociétés. Alors que la parentalité responsable et le comportement sexuel sont toujours des impératifs moraux, la réglementation coercitive de la fécondité, surtout sous le couvert de l'autonomisation et des droits, porte atteinte à la liberté et à la responsabilité individuelle. Le respect de la vie, du moment de la conception à la mort naturelle, même face au grand défi de la naissance, doit toujours informer les politiques, surtout en ce qui concerne l'aide internationale, qui devrait être mise à disposition selon les priorités réelles de la nation d'accueil, et non par une volonté imposée du donateur.

Ce respect pour la vie doit également guider les politiques mises en place par les gouvernements pour s'assurer qu'ils bénéficient de « dividendes démographiques ». L'investissement est le mieux placé non seulement dans l'éducation et les soins de santé, mais aussi dans un logement et un assainissement adéquats et dans l'accès à l'eau potable, en particulier dans les pays en développement. Ces investissements répondent mieux aux causes profondes des conflits, de la pénurie de ressources et de la sur-urbanisation. Ce sont les investissements qui rendront nos jeunes autonomes.

Ce droit à la vie doit aussi nous amener à garder les personnes âgées, les personnes handicapées et les plus vulnérables à l'avant-garde de nos politiques de développement. Non seulement ils doivent être habilités par la société à intégrer et participer pleinement à tous les aspects de la vie, mais leur valeur inhérente ne doit pas être réduite à la question de savoir ce qu'ils peuvent produire ou à leur capacité physique. Ne laisser personne en arrière signifie également reconnaître que la valeur de chaque personne est supérieure à sa contribution économique et que nos charges sont censées être

partagées. Nous devons partir d'une approche du développement plus durable et axée sur l'homme, enracinée dans la solidarité et la responsabilité authentique pour les besoins de tous, en particulier des plus vulnérables.

Merci, Madame la Présidente.

© *Traduction de Zenit, Constance Roques*

06/04/2017-16:56

Constance Roques

Mettre en œuvre les accords pour les droits des enfants, par Mgr Urbanczyk

Le Saint-Siège exige la mise en œuvre et la confirmation des accords internationaux pour protéger les droits des enfants qui deviennent facilement victimes du trafic d'êtres humains et de l'exploitation.

C'est une des trois suggestions pour la protection des mineurs proposées par Mgr Janusz Urbanczyk, représentant permanent du Saint-Siège à l'OSCE, à la 17e conférence de l'Alliance contre la traite des personnes intitulée « La traite des êtres humains et les intérêts supérieurs de l'enfant », le 4 avril 2017. Il est intervenu au cours de la réunion sur le thème « Vers des systèmes efficaces de protection de l'enfance pour lutter contre la traite des êtres humains ».

Les accords internationaux pour « protéger les droits des enfants devraient être confirmés et mieux mis en œuvre », a affirmé Mgr Urbanczyk.

Les deux autres suggestions pour la protection des enfants qu'il a proposées concernent l'assistance nécessaire « pour s'assurer que tous les enfants sont inscrits dans leur pays d'origine » et la création de « réseaux efficaces pour lutter contre la traite ».

Le Saint-Siège suggère que les organisations internationales fournissent un soutien aux autorités locales dans l'enregistrement des enfants, « afin que ces personnes 'invisibles' – qui, n'étant pas enregistrées, deviennent facilement victimes de criminels – puissent éviter le risque d'être consignées à l'oubli ».

Voici notre traduction de l'intervention de Mgr Janusz Urbanczyk.

MD

Déclaration de Mgr Janusz Urbanczyk

Monsieur le Président,

Le mouvement migratoire constant que nous vivons à cette époque attire notre attention sur la vulnérabilité des migrants. Parmi eux, il y a beaucoup de mineurs non accompagnés, dont le sort est l'une des tragédies les plus évidentes dont l'humanité est actuellement témoin. Trop d'entre eux sont ou risquent d'être victimes du trafic impitoyable d'êtres humains et de l'exploitation la plus abjecte et sinistre.

Nous souhaiterions offrir trois suggestions pour la protection de ces mineurs:

1) Fournir une assistance pour s'assurer que tous les enfants sont inscrits dans leur pays d'origine.

L'origine de la plupart de ces enfants est tracée dans les pays où les systèmes d'enregistrement n'atteignent pas les endroits les plus reculés. Il devient donc difficile d'enregistrer de manière efficace tous les enfants nés dans ces pays. Même les familles elles-mêmes rencontrent très souvent des difficultés objectives. En raison du manque d'éducation et d'autres conditions défavorables, elles n'essayent même pas d'enregistrer la naissance de leurs enfants.

Nous suggérons que les organisations internationales, avec l'aide des ONG qui travaillent sur le terrain, fournissent un soutien aux différents gouvernements centraux et locaux, afin d'assurer la disponibilité généralisée des bureaux d'enregistrement, afin que ces personnes « invisibles » – qui, n'étant pas enregistrées, deviennent facilement victimes de criminels – puissent éviter le risque d'être consignées à l'oubli. Cela a déjà été réalisé dans certains pays d'Afrique, grâce à des organisations liées à l'Église catholique qui, avec le soutien des autorités locales, ont obtenu des résultats positifs. Le fait d'être enregistré contribue à garantir que les droits fondamentaux sont respectés et facilite souvent l'accès à des services, tels que l'éducation et les soins de santé, qui favorisent les personnes dans leur croissance.

2) La nécessité d'accords internationaux.

Les accords internationaux visant explicitement à protéger les droits des enfants devraient être confirmés et mieux mis en œuvre. En particulier, les efforts visant à contrer les facteurs qui exposent les enfants à toutes les formes de vente, de traite et d'exploitation devraient être augmentés, aux niveaux national et international. Il est important de promouvoir des programmes d'information sur les droits de l'enfant, dans

les familles, les communautés et parmi les enfants eux-mêmes. Pour protéger ces mineurs, il faut créer des conditions pour s'assurer qu'ils se considèrent tous comme protégés dans leur famille, leur contexte social et éducatif et leur pays.

3) La création de réseaux efficaces pour lutter contre la traite et l'exploitation des enfants.

Ma délégation estime que, afin de remédier à ce fléau actuel et d'assurer une protection plus efficace pour les enfants qui vivent dans des situations de marginalisation, un réseau efficace pour contrer la criminalité, le trafic et l'exploitation devrait être créé. Les histoires atroces de garçons et de filles qui sont tombés dans les filets des trafiquants appellent chacun à assumer ses responsabilités. Ces responsabilités devraient être partagées à différents niveaux. Un réseau efficace impliquant les autorités civiles, des organisations non gouvernementales nationales et internationales et des organisations internationales pourrait créer un réseau authentique et efficace de solidarité et de promotion de la dignité humaine.

Enfin, dans l'Église catholique, le réseau Talitha Kum a été créé par des religieuses au niveau international et s'est développé dans le monde entier. Il dispose d'un réseau de sauvetage, d'assistance et de protection pour les victimes, ainsi que des programmes d'information, de formation et d'éducation, et il fournit de l'aide à ceux qui rentrent dans leur propre pays. Au cours des trois dernières années, ce réseau a promu la date du 8 février en tant que Journée internationale de prière et de réflexion contre la traite des personnes. Cette journée a permis de montrer qu'il est effectivement possible d'informer, d'éduquer, de protéger, d'accueillir et de fournir un soutien grâce à un réseau positif. Le titre de cette année était emblématique et devrait être la devise qui guide le travail de l'Alliance de cette année: « Ce sont des enfants et non des esclaves ! ».

Merci, Monsieur le Président.

© *Traduction de Zenit, Constance Roques*

